

Image not found or type unknown



Création de Nausica Avocats

Conseils pratiques publié le **09/10/2024**, vu **146 fois**, Auteur : [jeanlex](#)

Nous sommes heureux de vous annoncer la création de Nausica Avocats.

Louis le Foyer de Costil et Antoine Fouret sont heureux d'annoncer la création de Nausica Avocats.

Le cabinet réunit leurs compétences, aidés de Mathilde Barrau-Azéma et de Soumia Bourokba.

Le cabinet d'avocats poursuivra la pratique de ses associés en droit public, avec quelques marqueurs forts: droit de l'éducation, droit de la fonction publique, droit des débits de boisson et ERP ainsi que le droit des organismes de formation. Le cabinet intervient également en droit de l'environnement (eau et déchets) ainsi qu'en droit des marchés publics.

L'actualité du cabinet est à retrouver sur le site nausica-avocats.fr